

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR TOLOSAN

Séance du 11 janvier 2016

L'an deux mille seize, le 11 janvier, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Tolosan dument convoqués, se sont réunis à 18 h 30 dans la salle des mariages de la mairie de Saint-Sauveur.

Votants :

4C : Roland CLEMENCON, Alain CLUZET, Denis DULONG, Yvan GONZALEZ, Joël MELAC,

CCCB : Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB, Laurent USZES, Thierry SAVIGNY, Daniel ANTIPOT, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Frédéric MARTIN,

C3G : Daniel CALAS, Léandre ROUMAGNAC, Véronique MILLET, Philippe SEILLES, Jean-Claude MIQUEL, Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES,

CCF : Philippe PETIT, Guy NAVLET, Hugo CAVAGNAC, Colette SOLOMIAC, Daniel DUPUY, Jacques OF, Jean-Paul VASSAL, Francis BERGON, Marina DAILLUT

CCSG : Jean BOISSIERES, Jean-Claude ESPIE, Nicolas ALARCON, Chantal AYGAT, Gérard JANER, Jean-Luc LACOME, Jean-Louis FLORES, Marie-Laure BAVIERE, Gilles MARTIN, Jean-Jacques MELIET

CCVA : Jean-Marc DUMOULIN, Éric OGET, Vincent LAVIGNOLLES, Didier ROUX, Wilfrid SABIRON, Robert SABATIER, Roger VIALAS,

Absents ayant donné procuration : Michel ANGUILLE, Edmond VINTILLAS, Janine GIBERT, Didier LAFFONT, Jean-Michel JILIBERT, Christian OUSTRI, Véronique CHENE

Secrétaire de séance : Véronique MILLET

Domaine : Finances
Délibération n°: 16/19

Nombre de délégués : 47

Quorum : 24

Date de convocation : 05-01-2016

Membres présents : 47

Membres absents excusés : 7

Suppléants : 7

Vote : 47

Pour : 27

Contre : 18

Abst. : 2

Objet : Budget Prévisionnel 2016

Le Président expose que, conformément à la loi, le Débat d'Orientation Budgétaire s'est déroulé lors dernier Conseil Syndical en date du 22 décembre 2015.

Les remarques faites lors ce débat ont été prises en compte, et, il rappelle qu'il s'est engagé à présenter un budget prévisionnel 2016 le plus sincère et précis possible,

conformément à la nomenclature M14 du CGCT, en évitant tout dumping social et en s'entourant de collaborateurs compétents et expérimentés.

Le Budget Prévisionnel 2016 proposé est calculé au plus juste, d'un montant total de dépenses de 156 366.00 euros, comprenant un virement à la section d'investissement d'un montant de 9 000.00 euros.

Les recettes comprennent le montant de la cotisation versé pour un montant total de 91 766.00 euros, calculée sur la base de 0.87 euros par habitant, l'aide du Département à hauteur de 25 000 .00 euros et de l'Europe pour 39 600.00 euros, soit un montant total de 156 366.00 euros.

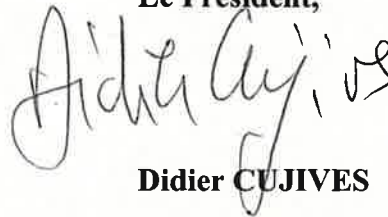
Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve à la majorité des membres présents et représentés (18 Contre - 2 Abstentions – 27 Pour), le Budget Prévisionnel 2016

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 11 janvier 2016

Le Président,



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 11 janvier 2016
Au registre sont les signatures